

La géographie à grand traits

La commune de Chouilly couvre un grand territoire au relief contrasté : à la fois dans le lit majeur de la Marne et sur les côtes du Bassin Parisien.



Comme le dit joliment l'abbé Barré : « le territoire de Chouilly se divise en deux parties bien distinctes.

La première, qui est la moindre en étendue, comprend une riante prairie arrosée au nord par la Marne, au midi par la Somme-Soude qu'on appelle ici la rivière des Tarnauds.

La seconde, accidentée et relativement très élevée n'est, à vrai dire, qu'une série de contreforts crayeux adossés aux monts Saran, Jogasse et Bernon... »